



## Administration communale de Froidchappelle

FEUILLE COMMUNALE N° 9 - Décembre 2019

### VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE



La vente publique de bois de chauffage réservée aux habitants de l'entité aura lieu le **vendredi 13 décembre 2018** à partir de **17 h** à la salle des fêtes de Froidchappelle. Inscriptions à partir de 16 h.

Le cahier des charges sera disponible au secrétariat communal dès le 28 novembre.

Renseignements : Mme Anne AELGOET, directrice générale - 060/45 91 41.

### LOGEMENT "TREMPLIN" A FROIDCHAPELLE

Le logement-tremplin 8/1 de la rue des Arzières à Froidchappelle sera prochainement remis en location.

Ces logements sont prioritairement destinés à des jeunes ménages qui ont l'intention de s'installer définitivement dans l'entité.

Pour favoriser leur installation, une partie des loyers versés leur est restituée sous forme de ristourne lorsqu'ils acquièrent un bien immobilier destiné à leur logement principal sur le territoire de l'entité de Froidchappelle (nouvelle construction ou acquisition d'un logement existant).

Le bail est conclu pour une durée de 3 ans (durée estimée pour le temps de construction ou de recherche en vue d'une acquisition).

Pour rappel, les critères d'accès (de stricte application) sont les suivants :

- Etre de bonne conduite, vie et mœurs.
- Etre chacun âgé de 18 à 35 ans au moment de l'introduction de la demande.
- Etre considéré comme un jeune ménage, les candidats locataires étant mariés ou vivant maritalement. Si un couple se sépare, le conjoint restant pourra continuer le bail jusqu'au moment de son expiration pour autant qu'il occupe le logement depuis un an au moins.
- S'engager lors de la conclusion du bail, à prendre leur domicile ensemble dans le logement loué.
- Pour chaque conjoint, ne pas avoir la jouissance entière d'un logement en propriété ou en usufruit ou en emphytéose.
- Justifier de revenus suffisants en vue de l'acquisition ou de la construction d'un logement dans l'entité. Dans cette optique, le couple devra disposer d'un revenu annuel net de 20.000 € minimum, majoré de 1.250 € par enfant à charge. Ce montant de revenus ainsi que la majoration par enfant à charge sont indexés sur base de l'index-santé. L'indice de départ est celui d'avril 1998 (102,44). Montant indexé pour février 2012 (indice santé = 134,53) = 26.265,13 €.

Les candidatures seront déposées pour le **10 janvier 2020** au plus tard chez Madame Anne AELGOET, directrice générale (060/45 91 41).



# BIBLIOTHEQUES COMMUNALES

En ce mois de décembre, le réseau des bibliothèques de Froidchapelle s'est enrichi de nouveaux ouvrages :

## Nouveautés de Noël :

- Pas de jouets pour Noël
- Simon et le Grand Marathon des rennes de Noël
- Le Noël des jouets
- L'usine du Père Noël
- Le Noël enchanté de Noisette
- Noël chez Papy Loup
- La véritable histoire du Père Noël
- Le Loup qui n'aimait pas Noël
- Dans l'atelier du Père Noël
- Casse-Noisette
- Le Noël d'Edmond
- L'éléphant de Ferdinand
- Le facteur du Père Noël

## Albums bébés :

- Cherche et trouve pour les bébés : au marché !
- Pompon l'ourson : super pilote de course !

## Romans jeunesse :

- Le secret des sept-crânes / Paul Thies
- Un duo inoubliable / Nathacha Godeau
- La tête réduite / Lauren Olivier
- Balthazar Fox T1 / Pascal Brissy
- Balthazar Fox T2 / Pascal Brissy
- Cheval intrépide / Sharon Siamon
- Le tournoi de Tristelande / Didier Dufresne
- Tranchelard le brigand / Didier Dufresne

## Romans ado :

- La passe-miroir T3 / Christelle Dabos
- La maîtresse de tous les maux / Serena Valentino

## BD jeunesse :

- Les gendarmes T6
- Les gendarmes T15
- Les gendarmes T16
- Cédric T17
- Yin et le dragon T1
- Yin et le dragon T2
- Yin et le dragon T3

## Romans adultes :

- Une saison à la petite boulangerie / Jenny Colgan
- Noël à la petite boulangerie / Jenny Colgan
- La promesse de l'apiculteur / Fiona Valpy
- Les portes du passé / Marie-Bernadette Dupuy
- L'ange du lac / Marie-Bernadette Dupuy
- Noël en décembre / Bernard Tirtiaux
- Mort à La Fenice / Donna Leon
- N'oubliez jamais / Michel Bussi
- Collection privée / Danielle Steel
- Vindicta / Cédric Sire
- Trois baisers / Katherine Pancol
- Dans les yeux d'Ana / Christian Laborie

## Documentaires adultes :

- En 1h je cuisine mes lunchbox pour toute la semaine
- Le livre du potager le plus facile du monde

### Bibliothèque de Froidchapelle

Horaires : Mercredi : 12 h - 16 h - Vendredi : 15 h 30 - 18 h  
Rue des Arzières 24  
Tél. : 060/41.21.02

### Les Bibliothèques seront fermées :

- Le 27 novembre 2019
- Du 2 au 8 décembre 2019
- Du 16 décembre 2019 au 5 janvier 2020

### Bibliothèque de Boussu-lez-Walcourt

Horaires : Mardi : 15 h 30 - 18 h  
Grand'Place 19  
Tél. : 071/63.30.43  
Email : bibliofroidchapelle@yahoo.fr



## SACS POUBELLES GRATUITS

Nous rappelons aux ménages qui n'ont pas encore retiré leurs sacs poubelles gratuits que ces derniers restent disponibles jusqu'au 31 décembre 2019. Passé ce délai, il ne sera plus possible de les obtenir.



## APPEL AUX BENEVOLES

L' ASBL Iles de Paix recherche activement de nouveaux bénévoles.

Iles de Paix est une ASBL belge de coopération au développement dont les projets sont fondés sur l'agriculture familiale durable et l'alimentation responsable.

Le soutien de chacun permet de participer à l'amélioration des conditions de vie de milliers d'agriculteurs et de familles en Afrique et en Amérique latine.

Le weekend des 10, 11 et 12 janvier 2020 se tiendra la 50<sup>ème</sup> campagne annuelle d'Iles de Paix.  
Nous avons besoin de vous !

Rejoignez nos équipes de vendeurs bénévoles tout près de chez vous, vendez les objets de la campagne dans votre quartier, en famille ou entre amis.

Devenez responsable bénévoles (coordination des équipes, logistique des objets à vendre, centralisation, relais avec l'équipe Campagne Iles de Paix).

Intéressé(e) ? Contactez-nous au 085/23 02 54 ou à l'adresse [campagne@ilesdepaix.org](mailto:campagne@ilesdepaix.org).

Devenez acteur du changement, créez un maillon supplémentaire à la grande chaîne de solidarité Iles de Paix !

**RÉSISTEZ.  
ACHETEZ  
UNE BOUGIE.**

AVEC 6€, VOUS SOUTENEZ LA DÉFENSE DE TOUS LES DROITS HUMAINS PARTOUT EN BELGIQUE ET DANS LE MONDE. ALLUMER UNE BOUGIE, C'EST DÉJÀ RÉSISTER. AGISSEZ SUR [AMNESTY.BE](http://AMNESTY.BE)

**AMNESTY INTERNATIONAL**  6€



## PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA NATURE

La séance plénière du PCDN aura lieu le jeudi 12 décembre 2019 à 18 h 30 à l'Administration communale - salle du conseil - Place Albert Ier 36.

### Ordre du jour :

1. Présentation du bilan de 20 ans de fauchage tardif à Froidchapelle par Monsieur François NAVEAU du S.P.W. - Direction de la Nature et des Espaces verts
2. Approbation du PV de la réunion précédente
3. Etat d'avancement des actions 2019
4. Suggestions pour l'élaboration des fiches-projets 2020
5. Divers

Un verre de l'amitié sera offert à la fin de la réunion.

La séance est ouverte à tous; n'hésitez pas à venir accompagné(e).

**SAINT-NICOLAS T'INVITE À SA  
KERMESSE POUR**

Ateliers: défis sportifs, cuisine, jeux de société, parcours, ...

psychomotricité, lecture vivante, grimage, dessin 3D, ...

samedi 30 novembre 2019

gratuit! réservé aux familles de l'entité de Froidchapelle

**Jouer et bouger en famille**

13h30: accueil et ouverture des ateliers  
16h30: arrivée de Saint-Nicolas, distribution de friandises et remise des prix du concours (règlement au verso)

Adresse: Salle Saint Remy  
Grand'Rue, 19  
Boussu-lez-Walcourt

Inscriptions, renseignements?  
0497/64.88.64  
froidchapelle.pcs@commune-froidchapelle.be

une initiative: PCS, ONE, Bibliothèque communale, Promusport, EPN, bénévoles

Gratuit et ouvert à tous les habitants de l'entité de Froidchapelle!

# Job Café

**Permanence de la Maison de l'Emploi**  
L'accès aux ordinateurs et à la permanence sont maintenus

La Maison de l'Emploi répond à vos questions et vous aide à créer votre profil sur le site du Forem

**Les jeudis**  
28 novembre - 12 décembre  
16 janvier 2020

Informations:  
Noémie du PCS  
au 060/45 91 49  
ou au 0497/64 88 64

Tous les jeudis de 9 h 30 à 11 h 30

Le Trait d'Union Parc résidentiel le Bosquet 197 à 6440 Fourbechies

Organisé par Avec le soutien de

# NOUVELLES TAXES EN VIGUEUR A PARTIR DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2020

En dates du 1<sup>er</sup> juillet et du 14 octobre dernier, le Conseil communal a voté deux nouvelles taxes, à savoir :

## TAXE SUR LES PISCINES PRIVEES :

Sont concernées les installations réalisées en matériaux durs (maçonnerie, béton, coque polyester, bois, plaques métalliques...) ancrées en tout ou partie au sol ou dans le sol toute l'année.

La taxe est fixée comme suit :

- 125,00 € par année par piscine de moins de 50 m<sup>2</sup>;
- 250,00 € par année par piscine de à partir de 50 m<sup>2</sup> jusque 100 m<sup>2</sup>;
- 500,00 € par année par piscine supérieure à 100 m<sup>2</sup>.

Pour toutes informations spécifiques (taux particuliers, exonérations...), voir le règlement sur le site [www.froidchapelle.be](http://www.froidchapelle.be).

## TAXE SUR LES PANNEAUX D'AFFICHAGE :

Cette taxe vise :

- a. Tout panneau en quelque matériau que ce soit destiné à recevoir de la publicité par collage, agrafage, peinture, impression ou par tout autre moyen.
- b. Tout dispositif en quelque matériau que ce soit destiné à recevoir de la publicité par collage, agrafage, peinture, insertion, intercalation, impression ou par tout autre moyen.
- c. Tout support autre qu'un panneau publicitaire (mur, vitrine, clôture, colonne, etc. ou partie) employé dans le but de recevoir de la publicité. (Seule la superficie de l'espace utilisé pour recevoir de la publicité pouvant être prise en considération pour établir la base imposable).
- d. Tout écran (toute technologie confondue, c.-à-d. cristaux liquides, diodes électroluminescentes, plasma ...) diffusant des messages publicitaires.
- e. Tout support mobile, tel les remorques visibles d'une voie de communication ou d'un endroit fréquenté en permanence ou occasionnellement par le public.

La taxe est fixée à 0,75 euros par dm<sup>2</sup> ou fraction de dm<sup>2</sup> de superficie du panneau et par an.

Toute fraction de décimètre carré est arrondie à l'unité supérieure.

Pour toutes informations spécifiques (taux particuliers, exonérations...), voir le règlement sur le site [www.froidchapelle.be](http://www.froidchapelle.be).

Pour ces taxes, un formulaire de déclaration sera transmis aux redevables recensés par l'Administration communale.

Toutefois, le contribuable qui n'aura pas reçu ledit formulaire est tenu de donner à l'Administration les renseignements nécessaires à la taxation.

En application du coût-vérité, le Conseil Communal a été tenu de revoir le taux de la taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers comme suit :

- 90 € pour les isolés;
- 180 € pour les ménages de deux personnes et plus;
- 120 € pour les seconds résidents;
- 180 € par chaque établissement industriel, commercial ou autre visé à l'article 2.c) sans préjudice de l'exonération prévue à l'article 5;
- 60 € pour les chefs de ménage bénéficiant du revenu d'intégration octroyé par le C.P.A.S. local.

Pour information, les règlements taxes sont sur le site de la commune : [www.froidchapelle.be](http://www.froidchapelle.be).

## QUOI DE NEUF AU TRAIT D'UNION ?

Les permanences sociales et autres activités du pavillon communautaire le Trait d'Union sont interrompues durant les vacances de Noël.

Elles reprendront dès le 6 janvier 2020 ; bloquez déjà vos agendas à l'aide de la grille ci-dessous :

Lundi	Permanence sociale Plan HP 9 h 30 - 11 h 30	Atelier informatique 13 h 30 - 15 h 30 - 1 lundi sur 2	
Mardi	Permanence domiciliation/reconversion 9 h 30 - 11 h 30  2ème mardi du mois : Atelier cuisine 9 h 30 - 13 h	Atelier ré-créatif 13 h 30 à 18 h - 1 mardi sur 2  Atelier couture 13 h 30 - 18 h - 1 mardi sur 2	
Mercredi	Permanence sociale Plan HP 9 h 30 - 11 h 30		
Jeudi	Job café 9 h 30 à 11 h 30		
Vendredi	Permanence sociale Plan HP 9 h 30 - 11 h 30		Atelier repair café - 15 h à 18 h - 2ème vendredi du mois

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'administration communale au 060/45 91 43 - 0497/64 88 64.

L'équipe du pavillon vous souhaite d'ores et déjà de joyeuses fêtes de fin d'année et un excellent début d'année 2020.

Trait d'Union : Parc résidentiel « Le Bosquet » 197 à Fourbechies - 060/21 34 31



## BUREAUX FERMES

Les bureaux de l'Administration communale seront fermés les 24 et 31 décembre après-midi, les 25 et 26 décembre, ainsi que les 1<sup>er</sup> et 2 janvier.



# AGENDA

**Jeudi 28 novembre** à 14 h : réunion des 3x20 au foyer culturel de Boussu-lez-Walcourt.

**Samedi 30 novembre** à partir de 19 h 30 : tournoi de belote des Voltigeurs de Boussu-lez-Walcourt au foyer culturel. Première carte à 20 h. 15 €/équipe.

**Mercredi 4 décembre** à 14 h 30 à « L'Accueil » : séance de cinéma organisée par les 3x20 de Froidchapelle.

**Jeudi 5 décembre** à 14 h : réunion des 3x20 au foyer culturel de Boussu-lez-Walcourt.

**Dimanche 8 décembre** à 10 h : conférence du cercle horticole de Boussu-lez-Walcourt sur le thème « Les choux » au foyer culturel.

**Samedi 14 décembre** : goûter de Noël au pavillon communautaire « Le Trait d'Union » à partir de 15 h suivi d'une sortie en car au marché de Noël de Chimay - retour vers 20 h au pavillon - plus d'infos : [www.froidchapelle.be](http://www.froidchapelle.be) ou au P.C.S. : Noémie (0497/64.88.64).

**Jeudi 19 décembre** à 14 h : réunion des 3x20 au foyer culturel de Boussu-lez-Walcourt.

**Jeudi 19 décembre** à 14 h 30 à la salle des fêtes de Froidchapelle : goûter de Noël des 3x20 et cotisations.

**Vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 décembre** de 20 h à 23 h : marché de Noël du F.C. Boussu sur la place de Boussu-lez-Walcourt.

**Samedi 21 décembre** dès 18 h 30 à Erpion : planter de sapin. Huîtres, vin blanc, omelettes, bières, vin chaud, crêpes... Ambiance de Noël.

*Le dicton du mois : J'avais mis mes souliers devant la cheminée, le père Noël m'a apporté des pieds.*

*Editeur responsable : Alain VANDROMME - bourgmestre - Place Albert Ier 38 - 6440 Froidchapelle*



## Le CPAS de FROIDCHAPELLE vous informe...

### Permanences sociales

Le lundi, le mercredi et le vendredi de 8 h 30 à 11 h 30.

### Permanences allocations de chauffage

- A Froidchapelle (salle du conseil du CPAS, rue de la Station 83) les jeudis 28/11 et 19/12 de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30, les jeudis 21/11 et 12/12 de 13 h 30 à 15 h 30.
- A Boussu-lez-Walcourt (centre culturel, Grand-Place 3) les jeudis 21/11 et 12/12 de 8 h 30 à 11 h 30.
- Le fonds mazout fonctionne du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.
- Un même montant de 0,14 €/l est accordé pour les factures dont le prix au litre est inférieur à 0,93 €.
- Allocation minimum de 210 € pour 1.500 litres.
- Dans tous les cas, cette allocation est limitée à 1.500 litres par an et par ménage résidant dans le même logement. Votre demande doit être impérativement introduite au CPAS dans les 60 jours de la livraison.

### Permanences juridiques

**Les mardis 26/11 et 17/12 de 13 h à 15 h.** Entre 13 h et 14 h, la permanence (assurée par Maître Elisabet ROOBROECK, avocate au barreau de Charleroi) est réservée aux personnes ayant pris un rendez-vous au préalable au 060/51 01 20 entre 14 h et 15 h, l'accès à la permanence est libre.



## Permanences médiation de dettes

Prochaines permanences : les lundis 02/12 et 06/01 de 13 h à 15 h sur rendez-vous.

## Permanences de 2 écrivains publics (sur rendez-vous au 060/51 01 20)

Assurées par Monsieur Alain BAUMAN (rédaction de lettres et documents, curriculum vitae, corrections de textes : orthographe, tournures de phrases, syntaxe, accords...) et par Danielle, qui vous aide - gratuitement et en toute confidentialité - à comprendre et rédige avec vous : documents administratifs, juridiques, fiscaux ou autres, courriers personnels, réécritures et corrections de vos rapports, travaux de fin d'études, récits de vie, démarches citoyennes individuelles ou collectives (pétitions, médiations)...

## Participation à des activités culturelles

Si vous souhaitez participer à des activités culturelles conventionnées "article 27" et que vous ne bénéficiez pas de revenus suffisants, vous pouvez vous adresser au service social du CPAS, qui réalisera une enquête sociale pour une éventuelle intervention financière dans le coût de cette activité.

## Guidance énergétique

Aide à la gestion et à la maîtrise des factures énergétiques, information sur la libéralisation du marché de l'électricité. Pour une meilleure organisation, la permanence sera réservée aux personnes ayant pris rendez-vous au préalable auprès de notre service social (060/51 01 21).

## Le CPAS aide la population grâce au fonds pour la participation et l'activation sociale

Le CPAS reçoit chaque année une subvention fédérale ayant pour but de stimuler la participation des personnes les plus défavorisées à des activités ou manifestations sociales telles que des sorties culturelles ou sportives et de permettre l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Le manque de ressources matérielles et immatérielles auxquelles un citoyen peut être confronté, a des impacts parfois très négatifs sur les relations sociales qu'il peut nouer et, par là même, à ses opportunités d'intégration sociale et de participation à la communauté.

Cette année encore, le CPAS est intervenu à plusieurs reprises pour épauler notamment le Plan de Cohésion Sociale dans ses activités (pour le financement du transport des participants vers la côte belge, lors des « mardis de l'été » ; pour assister au mémorial Van Damme ; pour l'achat d'un PC d'occasion ; pour le financement de stages sportifs ou récréatifs, lors des stages des vacances scolaires organisés par la commune, Promusport, Oxyjeune,...).

## Le CPAS de Froidchapelle aide notamment les élèves de nos écoles...

Grâce à ce fonds, notre CPAS a mis à disposition de la bibliothèque communale et des 4 écoles de notre entité (école communale de Boussu-lez-Walcourt, école communale du Crochet, école communale de Fourbechies et école libre Sainte-Aldegonde) un budget de 905 € afin d'étoffer leurs bibliothèques et ainsi favoriser la lecture et l'éveil culturel chez les jeunes. Cette initiative du CPAS a été appréciée par toutes les implantations mais plus particulièrement à l'école libre Sainte-Aldegonde qui mène une opération « Chut on lit ». Chaque jour depuis la rentrée, toute l'école (élèves, enseignants, accueillantes) lit pendant 15 minutes. Les livres commençaient donc à manquer...